



# ***PROJET D'ACCUEIL***

*Mars 2025*

## TABLE DES MATIERES

|  |            |
|--|------------|
| <i>I. Présentation du milieu d'accueil</i> .....                 | <i>p4</i>  |
| <i>II. Présentation de l'équipe</i> .....                        | <i>p6</i>  |
| <i>III. Projet pédagogique</i> .....                             | <i>p8</i>  |
| ○ <i>Objectifs du milieu d'accueil</i> .....                     | <i>p8</i>  |
| ○ <i>Accueil des enfants dans nos deux sections</i> .....        | <i>p9</i>  |
| ○ <i>Premier contact- premier accueil- familiarisation</i> ..... | <i>p11</i> |
| ○ <i>Les transitions au quotidien</i> .....                      | <i>p15</i> |
| ○ <i>Les activités d'éveil sensori-moteur</i> .....              | <i>p18</i> |
| ○ <i>La découverte de la vie en collectivité</i> .....           | <i>p25</i> |
| ○ <i>Le doudou</i> .....   | <i>p26</i> |
| ○ <i>La vie saine en collectivité</i> .....                      | <i>p28</i> |
| <i>L'alimentation</i> .....                                      | <i>p28</i> |
| <i>Le sommeil</i> .....  | <i>p34</i> |
| <i>L'acquisition de la propreté</i> .....                        | <i>p35</i> |
| <i>Le maintien de la santé en collectivité</i> .....             | <i>p36</i> |
| ○ <i>Les moments festifs</i> .....                               | <i>p40</i> |

- *En route pour l'école* ..... p40
- *La fin du séjour* ..... p41

## I. PRESENTATION DU MILIEU D'ACCUEIL

Type : Crèche agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 56 places prioritairement accessibles aux enfants du personnel de l'asbl « GHdC ».

Quatre places sont également prioritairement accessibles aux enfants en situation de handicap et/ou présentant des besoins particuliers.

Pouvoir organisateur : L'asbl « Crèches La Roseraie » présidée par Monsieur Marc Poskin et représentée par Madame Michèle Pirlot, administratrice déléguée.

L'asbl est constituée de deux milieux d'accueil :

- La crèche « Pré en Bulle » à Charleroi.
- La crèche « Crac' en Lune » à Gilly.

Age des enfants accueillis :

Nous pouvons accueillir votre enfant de la fin du congé de maternité jusqu'à son entrée à l'école.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h00 à 20h30, à l'exception des jours fériés.

Afin d'offrir un maximum de continuité dans la vie de votre enfant à la crèche, tant lors des activités libres et encadrées qu'aux moments de repas et de siestes, **les sections de « grands » ne sont accessibles qu'à certains moments de la journée.**

Concrètement, vous pouvez **déposer votre enfant** entre :

- **6h00 et 9h30** : soit avant le début des activités de groupe ;
- **11h et 11h30** : soit avant le repas de midi ;
- **14h-15h** : soit au lever de la sieste et avant le goûter.

Vous pourrez **le récupérer** entre :

- **12h-12h30** : soit après le repas et avant la sieste ;
- **14h30 et 15h** : soit au lever de la sieste et avant le goûter ;
- **Au-delà de 15h30** soit après le goûter ;

### Fermetures :

*Le calendrier des fermetures annuelles est transmis aux parents dans le courant du mois de janvier et est affiché dans le milieu d'accueil.*

*Toutefois, la crèche est systématiquement fermée la première semaine des vacances d'hiver. Elle ferme ses portes à 17h00 les 24 et 31 décembre, si ces dates correspondent à des jours d'ouverture.*

*Afin d'assurer la formation continue du personnel d'encadrement, sont planifiées chaque année :*

- Trois journées pédagogiques. La crèche est alors fermée ;*
  - Cinq réunions pédagogiques en soirée. La crèche ferme alors ses portes à 18h00.*
- Les fermetures pour formation continue sont communiquées aux parents par mail dans les meilleurs délais.*

### Participation financière :

*Le taux de participation est calculé sur base :*

- des revenus mensuels nets cumulés de votre ménage.*
- du temps de prestation de votre enfant (demi-jour ou journée complète)*

*Ce calcul est commun à toutes les crèches subsidiées et revu 1x/an par le travailleur social.*

## II. PRESENTATION DE L'EQUIPE

*Un personnel qualifié veille au bien-être et à l'épanouissement des enfants au sein de la crèche :*

*L'équipe d'encadrement comprenant :*

- *La directrice : Caroline Willems, infirmière pédiatrique*
- *L'équipe psycho-médico-sociale:*
  - Anne-Sophie Parmentier, assistante sociale.*
  - Mathilde Bardiaux, assistante en psychologie et psychomotricienne.*
  - Leslie Maurizio, assistante sociale, support administratif de l'équipe PMS.*

*Le personnel éducatif comprenant :*

*→ L'équipe compte 15 puéricultrices en moyenne ce qui représente 11.5 équivalents temps plein.*

*Deux à trois fois par an, vous serez invités à rencontrer l'équipe éducative lors de réunions de parents et/ou de rassemblements festifs.*

*Néanmoins, il vous est toujours possible de prendre rendez-vous avec chacune de ces personnes pour un entretien individuel.*

*Afin d'assurer une continuité dans les pratiques éducatives de chaque membre du personnel, nous veillons à ce que l'entièreté de l'équipe suive des formations de manière continue.*

*Le médecin en charge de la consultation médicale :*

*Le Docteur Lucie SCHADRON : Médecine générale – Certificat de médecine préventive du nourrisson et de l'enfant – Certificat interuniversitaire en nutrition clinique.*

Le personnel de soutien administratif :

- Monsieur Pierre Vanderstraeten : comptable (071/10.89.48)

Le personnel de soutien technique et logistique :

- 1 aide en cuisine
- 2 techniciennes de surface à mi-temps pour l'entretien des locaux.
- Le service technique du GHdC pour l'entretien du bâtiment.

La préparation des repas et l'entretien du linge sont confiés à deux entreprises extérieures.

Les stagiaires puéricultrices

Notre équipe a à cœur de participer activement à la formation sur le terrain d'étudiantes en école de puériculture, d'auxiliaire de l'enfance et de soins infirmiers généraux.

Le contact avec les parents fait partie intégrante des compétences qu'elles doivent acquérir au cours de leur formation. C'est pourquoi, nous vous incitons à les inclure dans les échanges lorsque vous déposez ou venez rechercher votre enfant.

### III. PRESENTATION DU PROJET D'ACCUEIL

*Dans quelques semaines, nous accueillerons votre enfant au sein de notre milieu d'accueil. Vous allez nous le confier...*

*Cela implique de nous connaître dans nos pratiques professionnelles et nos choix pédagogiques.*

*Ce projet constitue en quelque sorte la « carte de visite » de notre crèche.*

*Nous y développons nos objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.*

*Il est le fruit d'une réflexion dynamique en équipe donnant un sens à chacune de nos pratiques.*

*Il est régulièrement alimenté, évalué et réajusté grâce à nos observations quotidiennes, nos formations et nos échanges en réunion.*

*Ce document est le garant de notre cohésion d'action.*

*Cette continuité dans l'accueil vous permettra, à vous et à votre enfant, d'avoir des repères, de pouvoir anticiper certaines situations, de tisser des liens sécurisants.*

*Après lecture de ce document et au fil des moments partagés, nous vous invitons à nourrir ce projet de vos réflexions et suggestions.*

#### Objectif de notre milieu d'accueil

*Notre projet d'accueil repose sur les grands axes de l'arrêté gouvernemental de la communauté française de 2003 fixant le code de qualité et de l'accueil.*

*De cette législation découle notre objectif prioritaire :*

***Réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son bien-être, à sa sécurité et à son développement tant sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social.***

*Cela signifie...*

- *Veiller à la qualité des relations entre Accueillants- Enfants- Parents et au respect des rôles de chacun.*
- *Encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant. Faire coexister nos valeurs professionnelles et vos valeurs parentales.*
- *Favoriser le développement de la confiance en soi et de l'autonomie de l'enfant.*
- *Observer, reconnaître et respecter le rythme de chacun.*
- *Offrir à l'enfant et à ses parents des repères stables et sécurisants.*
- *Aider l'enfant à établir des interactions constructives avec ses pairs.*
- *Laisser une place active à l'enfant dans ses expérimentations et ses réalisations. Soutenir le désir de découvrir.*
- *Adapter les espaces de vie aux besoins du groupe et donner accès à des activités adaptées et diversifiées.*
- *Assurer une vie saine aux enfants dans une optique de promotion de la santé.*

## **Accueil des enfants dans nos deux sections**

*L'infrastructure de la crèche a été conçue de manière à offrir une grande modularité dans l'organisation des espaces.*

*Ainsi, nous disposons de deux sections, « Pic&Pic » et « Colegram » qui accueillent chacune des enfants de 0 à 3 ans. Chaque section est elle-même séparée en deux espaces de vie distincts offrant aux plus petits un environnement plus calme et aux*

*plus grands des aménagements répondant davantage à leurs besoins de développement.*

*Au fil de la journée, selon la taille du groupe et le rythme de chacun, nous permettons, néanmoins, à des enfants d'âges différents de se rencontrer autour d'une activité ou simplement d'un instant partagé.*

*La répartition des enfants en sections multi-âges, pour laquelle nous avons opté, répond à l'objectif suivant :*

**« L'enfant ne s'épanouit que dans la sécurité des liens qu'il tisse petit à petit avec celle qui l'accueille et avec les autres enfants »**

*En effet, l'enfant est accueilli tout au long de son séjour en crèche dans la même section.*

*Cette organisation a pour avantage de limiter fortement les changements d'espaces et de repères, mais surtout de stabiliser pour chaque enfant le nombre de personnes appelées à prendre soin de lui.*

*Ainsi, chaque section compte au minimum six puéricultrices dont deux référentes pour les petits, deux référentes pour les plus grands et deux puéricultrices « volantes ».*

***En équipe, nous avons fait le choix d'ouvrir notre milieu d'accueil à tous les enfants, quelle que soit la spécificité de leurs besoins.***

*Ainsi, nous pouvons accueillir jusqu'à quatre enfants à besoins spécifiques, c'est-à-dire en situation de handicap physique, mental, sensoriel et/ou atteints d'une maladie chronique.*

*Cette inclusion est une richesse pour tous, nous en sommes convaincus.*

*Elle offre à l'enfant « différent » une place à part entière au sein d'une collectivité.*

*Elle permet aux autres enfants d'être confrontés très tôt à la différence et de développer ainsi des attitudes d'ouverture, d'entraide et de tolérance.*

*Dans un souci évident de respect et de confidentialité, nous laissons aux parents le choix de communiquer ou non sur la problématique et les besoins de leur enfant.*

## Premières rencontres- familiarisation

### Visite de la crèche :

*Dès confirmation de l'inscription de votre enfant, une visite de la crèche sera planifiée avec une personne de l'équipe d'encadrement qui vous expliquera le fonctionnement général de la crèche et répondra à vos questions.*

*Lors de ce rendez-vous, le projet d'accueil ainsi qu'un exemplaire du contrat d'accueil vous seront remis. Nous vous invitons à lire attentivement ces deux documents concernant la vie à « Pré en Bulle » et son cadre de fonctionnement, car inscrire votre enfant dans notre crèche sous-tend que vous y adhérez.*

*Nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes les questions suscitées par la lecture de ces documents.*

*Le montant de l'avance forfaitaire, qui permettra de rendre effective l'inscription de votre enfant, sera également fixé lors de cet entretien.*

### Signature du contrat :

*Dans les semaines qui précèdent l'accueil de votre enfant, la responsable vous contactera pour fixer une nouvelle rencontre au sein de la crèche. A cette occasion, nous signerons le contrat d'accueil, repasserons en revue les divers documents en votre possession (contrat d'accueil, fiche de présence mensuelle, ...) ainsi que les documents nécessaires au calcul de votre participation financière parentale.*

*Lors de ce rendez-vous, Les dates de familiarisation seront fixées et vous recevrez le « dossier de familiarisation » à remettre à l'équipe éducative lors du premier jour de familiarisation.*

### Familiarisation :

*Nous attachons beaucoup d'importance à ce processus de rencontres successives et répétées entre enfants, parents et professionnels. Celles-ci permettent une*

*acclimatation en douceur de votre enfant à un nouveau milieu de vie et la construction de liens sécurisants entre chaque acteur de son accueil. !*

*Cette familiarisation est indispensable à chaque enfant :*

- *Quel que soit le contexte de l'accueil (ex : accueil d'urgence) ;*
- *Quel que soit son âge et la section qu'il intègre ;*
- *Quel que soit son rang dans la fratrie.*

*Mais, elle est aussi essentielle pour vous, parents, pour nous, professionnels et pour les autres enfants du groupe.*

*Cette période de familiarisation s'étend sur trois semaines, elle peut être prolongée si nécessaire pour le bien-être de votre enfant.*

***Mais en aucun cas, nous n'envisageons l'entrée d'un enfant sans un temps de familiarisation, quelle qu'en soit la forme ou la durée.***

*En voici les différentes étapes :*

- 1) *La période de familiarisation comprend, durant les premiers jours, des moments de présence simultanée parent(s)-enfant.*

*Votre présence dans ces premiers moments d'acclimatation est indispensable à la sécurisation de votre enfant et va l'aider à accorder à son tour sa confiance aux professionnels amenés à s'occuper de lui.*

*Pendant 30 minutes à une heure, nous vous accueillons ensemble dans la vie même de la section.*

*Vous pouvez alors partager les activités de votre enfant, observer les pratiques des professionnels et matérialiser les informations reçues lors des premiers contacts.*

*Nous faisons également connaissance, observons ensemble votre enfant, retraçons son histoire, et récoltons toutes les informations nécessaires à l'individualisation de son accueil (tempérament, réactions, habitudes de sommeil, de repas, ...). Chaque enfant est unique et a des besoins spécifiques que seuls vous, parents, pouvez nous transmettre avec justesse.*

*Une fois récoltées, ces précieuses informations sont transcrites pour être transmises au reste de l'équipe.*

*Le dossier de familiarisation sera parcouru avec vous et ajusté si nécessaire. Ce document suivra votre enfant tout au long de son parcours de crèche et sera adapté au fur et à mesure.*

*Les périodes durant lesquelles les puéricultrices sont le plus disponibles pour vous accueillir sont les suivantes :*

- le matin de 9h00 à 11h.*
- l'après-midi de 13h00 à 15h.*

*2) Après ces premières rencontres, quand tout le monde se sent prêt, vient le temps de nous confier pour la première fois votre enfant pendant un court moment (15 à 30 minutes).*

*A votre retour, nous faisons le point sur cette étape et partageons nos sentiments.*

*3) Progressivement, nous allongeons le temps d'accueil en y intégrant des moments plus signifiants comme un premier repas ou une première sieste.*

*Durant les premières semaines suivant la familiarisation, il est important pour l'enfant de fréquenter la crèche de manière régulière et si possible ininterrompue afin qu'il puisse ancrer ses nouveaux repères dans son quotidien.*

*Durant ces premières séparations et toutes celles qui suivront, les puéricultrices tâcheront d'être disponibles pour vous donner des nouvelles de votre enfant par téléphone :*

- 071/10.29.55 (Pic&Pic « bébés »)*
- 071/10.29.56 (Pic et Pic « grands »)*
- 071/10.29.57 (Colegram « bébés »)*

- 071/10.29.58 (Colegram « grands »)

Néanmoins, leur priorité reste la relation à l'enfant. Dès lors, votre appel pourrait rester sans réponse.

Dans ce cas, nous vous invitons à réessayer plus tard ou à appeler un membre de l'équipe encadrante au 071/10.29.50

**Liste mémo** de ce dont votre enfant a besoin pour débiter son séjour :

- Un « doudou » ou un tissu/foulard à l'odeur familière et réconfortante
- Une tétine s'il en a besoin
- Un biberon
- Une tenue de rechange complète + 2 bodys
- **Son carnet de santé (doit toujours accompagner l'enfant)**
- Un thermomètre et un peigne
- Des flapules de sérum physiologique
- Une photo récente à placer sur son casier
- Pour les enfants qui marchent : une paire de chaussons antidérapants et/ou de pantoufles pour l'intérieur et une paire de chaussures pour l'extérieur.

Pour les effets personnels devant voyager entre la crèche et la maison, nous vous suggérons l'utilisation d'un petit sac ou cartable.

**Rappel :** Pour des raisons évidentes de sécurité, le port de bijoux, de pinces à cheveux et autres objets susceptibles d'être avalés (<5cm), arrachés ou de blesser est **strictement interdit** dans la crèche.

Si toutefois, vous souhaitez faire percer les oreilles de votre enfant, il vous sera imposé de suspendre son accueil le temps de la cicatrisation (4 à 6 semaines) afin qu'il puisse réintégrer la crèche sans ses boucles d'oreilles.

## Les transitions au quotidien

### **Accessibilité à la crèche**

*Comme vous avez pu le constater, un parking « courte durée » vous est réservé. Il est accessible par l'intermédiaire de badges qui vous sont remis lors de la signature de contrat (2 badges par famille).*

*Ces badges vous permettent également d'accéder au local poussette et à la crèche à certaines heures de la journée, de 7h à 18h30.*

*En dehors de ces heures, veuillez-vous présenter au vidéo-parlophone.*

*Afin de respecter le travail du personnel et de préserver la quiétude des espaces de vie, nous vous demandons d'utiliser votre badge autant que possible.*

*Pour des raisons évidentes de sécurité, seules les personnes en charge de l'enfant peuvent être en possession de ces badges.*

*La perte d'un badge est à signaler le plus rapidement possible, celui-ci sera alors désactivé.*

*Nous ne demandons pas de caution pour les badges. Néanmoins, en cas de perte ou de détérioration, un dédommagement de 10€ par badge vous sera facturé.*

*Chaque section dispose d'un espace d'accueil comprenant une table à langer, un point d'eau, des porte-manteaux et un casier pour chaque enfant présent.*

*Derrière la bulle de lecture, nous avons aménagé, un coin « allaitement ». Il vous est accessible à tout moment de la journée. Nous demandons à chacun de respecter l'intimité de cet espace.*

*Pour une transition de qualité, nous vous invitons à entrer dans les sections pour y accompagner votre enfant. Nous limitons, toutefois, l'accès à un parent/couple parental à la fois. Nous vous prions d'enfiler les sur-chaussures laissées à votre disposition dans les espaces d'accueil.*

*De plus, afin de respecter le rythme, l'activité, l'espace de chacun, ainsi que la vie du groupe, nous vous demandons de limiter vos déplacements au sein de la section à la nécessité du moment. Certains enfants peuvent, en effet, être insécurisés par l'irruption de visages inconnus ou peu familiers.*

## ***L'accueil du matin***

***Le matin, de 6h00 jusqu'aux environs de 7h30-7h45, tous les enfants sont accueillis dans la section Pic&Pic.***

*Chacun rejoint ensuite son espace de vie, accompagné de sa puéricultrice.*

*Vous l'aurez compris, nous ne concevons l'accueil d'un enfant que dans le cadre d'une relation partenariale.*

*Dans ce sens, les interactions entourant l'arrivée et le retour de l'enfant constituent des moments privilégiés.*

*Au quotidien, afin d'adapter au mieux notre réponse aux besoins de votre enfant, nous devons connaître quelques éléments :*

- *A-t-il passé une bonne soirée, une bonne nuit ?*
- *A t'il pris un petit-déjeuner ? A quelle heure ?*
- *Est-il en bonne forme ?*
- *A-t-il reçu un médicament ?*
- *Qui viendra le rechercher et à quelle heure ?*
- *...*

*Ces moments d'échanges ainsi que l'**accueil individualisé** de votre enfant sont essentiels à une transition harmonieuse entre ses deux milieux de vie.*

*C'est pourquoi, si la puéricultrice est occupée avec un enfant ou un autre parent, nous vous invitons à attendre qu'elle se libère avant de quitter la crèche.*

*Il en sera de même à la fin de la journée.*

*Nous veillons toujours à respecter le temps nécessaire à la séparation. Il est propre à chaque enfant et peut varier dans le temps. En effet, cette capacité de séparation n'évolue pas de façon linéaire. Il y a souvent des progrès, mais aussi des petits*

*retours en arrière. Nous, adultes, nous devons d'accepter ces fluctuations et de les autoriser à l'enfant.*

*Néanmoins au moment de partir, il est important d'exprimer clairement votre intention et de vous y tenir. Nous prenons alors le relais en prenant l'enfant dans les bras, en accueillant ses émotions et en instaurant, pourquoi pas, un petit rituel. Rassurez-vous, ces chagrins, quand ils surviennent, sont bien souvent de courte durée.*

## **Le retour**

***Aux alentours de 18h, les enfants sont rassemblés au sein d'une même section, Pic&Pic ou Colegram selon le contexte de la fin de journée (nombre d'enfants, âge des enfants, entretien des sections,...).***

*Le matin, vous nous aurez transmis le contexte du retour (l'heure, la personne,...). Si une modification survenait en cours de journée, nous vous prions de nous en avertir. Nous pourrions ainsi rassurer votre enfant et adapter au mieux nos actions à ses besoins (remise au lit, repas, activité,...).*

*Attention, une demande de modification d'heure de retour au-delà de 18h30, ne pourra être rencontrée que si elle a été formulée au plus tard la veille avant 17h. En effet, l'horaire de la puéricultrice du soir est ajusté chaque jour pour le lendemain, en fonction de l'heure de départ du dernier enfant.*

*A votre arrivée, nous vous transmettons les informations-clés du déroulement de la journée de votre enfant.*

*Nous veillons à ne pas nous limiter aux données de base concernant le sommeil, le repas... mais à vous faire partager le contenu d'une journée bien remplie (anecdotes, évènements positifs,...).*

## Les activités d'éveil sensori-moteur

*Le jeu est pour l'enfant un élément indispensable à la structuration de sa personnalité. Il est à la fois un plaisir et un moyen de grandir.*

*Pour penser et adapter au mieux les activités au jeune âge des enfants, nous avons en tête 4 mots-clés :*

### **EXPLORATION - PLAISIR - CREATIVITE - IMAGINAIRE**

## **Les activités quotidiennes**

□ *Avec les plus grands*

*Sur base de ces principes, nous privilégions les activités libres (jeux d'imitation, de manipulation,...) ou induites, organisées en ateliers (peinture, découverte de la matière, lecture,...).*

*Ainsi, nous mettons à disposition des enfants, des modules de motricité, des jouets, des livres, des déguisements, mais aussi du matériel de récupération (boîtes, bidons, chapeaux,...), leur permettant de découvrir et faire leurs propres expériences. A la différence d'une activité dirigée, plus scolaire, l'activité libre ou induite laisse l'enfant libre :*

- *d'y participer ou pas.*
- *de l'appréhender comme il l'entend.*
- *d'obtenir le résultat qu'il souhaite.*

*Laisser l'enfant évoluer librement dans son activité ne signifie pas pour autant que l'adulte est « absent ».*

*Au contraire, il joue un rôle capital :*

- *Mettre en scène l'activité pour donner à l'enfant l'envie d'y participer.*
- *Avoir une attitude soutenante (posture, paroles, regard,...) pour valoriser l'enfant dans son activité.*

- Observer chaque enfant dans son développement, ses activités, ses émotions, ses interactions,...
- Structurer l'activité en offrant aux enfants un cadre et en leur formulant positivement quelques règles de vie assurant notamment leur sécurité.

*Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints.*

*Voici quelques exemples d'activités proposées :*

- Rondes, comptines, jeux de mains et marionnettes.
- Livres : manipulation et histoires contées.
- Peinture : laisser des traces.
- Découverte des matières (semoule, terre, feuilles mortes, papier, cartons, tissus, ...)
- Jeux symboliques (poupées, voitures, mallettes de docteur,...)
- Déguisements
- Manipulation de petits objets (légo, puzzle, animaux en résine, kapla,...)
- Motricité



**N.B :** nous ne demandons pas à l'enfant « une production ou un résultat », nous souhaitons avant tout que l'enfant soit dans la découverte. Ex : bricolage.

*Une activité "bricolage" peut être également proposé aux enfants néanmoins elle peut être vécue différemment par chaque enfant en fonction de son âge, son intérêt, .... Nous souhaitons faire de cette activité un moment privilégié de plaisir,*

*de partage et de découverte au rythme de chacun. Dès lors, nous proposons que ces activités manuelles se fassent en dehors d'un cadre "dirigé" nécessitant un résultat final précis. Ex : cadeaux fête des pères/mères, raison pour laquelle nous ne les proposons plus à la crèche.*

*Plus qu'à stimuler l'enfant de manière directe, nous veillons à lui offrir un environnement stimulant, en aménageant :*

*→ Des espaces de jeu régulièrement repensés et adaptés aux besoins du groupe d'enfants présents.*

*→ Des « coins » plus permanents ayant chacun leurs objectifs spécifiques.*

- 1 espace moteur pour grimper, sauter, rouler,...*
- 1 espace symbolique pour faire « comme si ».*
- 1 espace de manipulation, de découverte pour faire ses petites expériences.*
- 1 espace de socialisation pour entrer en relation.*
- 1 espace de retrait pour s'isoler du groupe, se ressourcer.*

*Enfin, pour nous aider à gérer harmonieusement les groupes d'enfants d'âges différents, chaque jour, les puéricultrices exploitent et explorent avec un petit groupe d'enfants les espaces de vie « annexes » (salle d'activités, bulle de lecture, patio, jardin,...).*



□ Avec les bébés

*Chez les plus petits, l'activité spontanée d'exploration est presque la seule envisagée.*

*Lorsqu'une activité leur est proposée, elle est uniquement basée sur leur bien-être (ex : musique relaxante) ou sur leur éveil sensoriel (ex : découverte des matières).*

*En effet, «on sait qu'il est préférable de ne pas accélérer le rythme d'apprentissage d'un enfant et ceci est particulièrement important quand il s'agit de sa motricité, puisque le développement moteur du bébé sert de base à tous les autres apprentissages ».<sup>1</sup>*

*C'est pourquoi, nous veillons à laisser aux bébés un maximum de liberté de mouvement.*

*En laissant libre cours à ses mouvements spontanés, sans entrave ni stimulation directe, l'enfant acquerra successivement et à son rythme les étapes essentielles à un développement harmonieux.*

*A chaque bébé son chemin, son rythme... Il y a les rapides, les prudents, ceux qui y vont tranquillement, ceux qui prennent le temps. Vous ne pouvez comparer votre bébé qu'à lui-même, de jour en jour, de semaine en semaine, de situation en situation.*

*Le résultat de récentes recherches en neurosciences nous confirme que le respect du rythme propre de l'enfant est indispensable à l'harmonie de son développement moteur mais aussi **psychique**.*

*En effet, le vécu positif de ses propres expériences par « essais- erreurs » lui permettra :*

- *d'être conscient de ses possibilités et de ses limites*
- *d'avoir confiance en lui*
- *d'éprouver du plaisir à apprendre*
- *de gérer ses émotions,...*

---

<sup>1</sup> *Le bébé en services éducatifs p69*

*Concrètement, la poursuite de ces objectifs nous amène à placer le plus souvent le bébé en position couchée sur le dos, à même les tapis.*

*Nous évitons également de l'installer pendant de longues périodes dans les relax, balancelles, coussins d'allaitement, au risque d'entraver ses mouvements spontanés.*

*A la crèche, votre enfant ne sera jamais mis dans une position ou une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même (ex : position assise).*

*Vous aiderez beaucoup votre bébé dans son développement, en appliquant ces mêmes principes à la maison.*

*Toujours dans cette optique, nous vous suggérons de vêtir votre enfant de tenues souples et légères (legging,...) favorisant sa liberté de mouvement.*

*Par souci de confort, il nous arrive également d'alléger la tenue de l'enfant, en enlevant par exemple le petit pantalon, les petites chaussures.*

*Le chauffage par le sol nous le permet en toute saison.*

## **Les activités extérieures**

*Nous avons la chance de disposer de beaux espaces verts et d'un patio, permettant aux enfants de diversifier leur panel d'expériences. (Ex : observer les petites bêtes, marcher pieds nus dans l'herbe, jouer avec l'eau ou le sable,...)*

***Nous aimons y jouer avec les enfants tout au long de l'année.***

*Les bénéfices de la vie en extérieur sur le corps et l'esprit ne sont plus à démontrer, en particulier chez les enfants :*

- *Elle offre une multitude de possibilités d'exploration et de découverte qui vont-elles-même **soutenir le développement moteur, cognitif, sensoriel et affectif** ;*
- *Elle éveille les cinq sens ;*
- *Elle stimule la créativité ;*
- *Elle soutient les interactions entre les enfants et les adultes ;*
- *Elle stimule l'immunité ;*
- *Elle apporte bien-être général et apaisement ;*

- *Elle contribue à un endormissement paisible et à un sommeil de qualité ;*

*Tâchez donc d'adapter la tenue de votre enfant à la couleur du ciel c'est-à-dire de l'équiper d'un manteau chaud et d'un bonnet en automne-hiver, de bonnes chaussures voire de bottes, et d'un chapeau en été. La crème solaire est fournie par la crèche.*



*Nous vous demandons d'être attentif à réserver vos tenues préférées pour la maison car il arrivera à la crèche que votre enfant se tache au cours de l'une ou l'autre activité.*

### ***Un accompagnement de proximité par la psychomotricienne***

*La psychomotricienne se rend hebdomadairement dans chaque section afin d'observer et accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur. Elle est aussi un soutien pour les puéricultrices dans leurs pratiques quotidiennes. Elle les aide à maintenir et au besoin à adapter ces pratiques afin d'en préserver leur qualité. Elle est une personne ressource pour l'équipe éducative qui peut faire appel à elle dès qu'un comportement ou une situation la questionne. Elle travaille également en collaboration avec les parents (rencontre, réflexion, conseils) afin*

*d'aider au mieux l'enfant dans son développement et reste disponible pour répondre à leurs questions.*

## **Séances de psychomotricité**

*Une fois par semaine, chaque section de grands participe à une séance de psychomotricité organisée par la psychomotricienne en présence des puéricultrices. Cette séance se déroule en 3 temps : rituel de début – jeu spontané – rituel de fin. Les rituels de début et de fin : Ils encadrent la séance. Ils soutiennent l'enfant dans son apprentissage à mieux vivre les moments de transitions qui peuvent être source d'angoisses ou de stress. Ils permettent à l'enfant, à l'aide de divers exercices (respiratoires et autres), de prendre conscience de chaque partie de son corps et de se recentrer sur lui-même. Le jeu spontané : Il se trouve au cœur de la séance. Il s'agit d'un moment privilégié se déroulant dans un espace aménagé, propice à de nouvelles explorations sensori-motrices spontanées. Il ouvre à la connaissance de soi, de ses limites, en toute sécurité, accompagné par le regard soutenant de l'adulte. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des autres et de progressivement apprendre à s'ajuster dans cette rencontre. Afin que ce travail puisse se réaliser au mieux, il est primordial que cet espace-temps de séance soit enveloppé par une attention continue des adultes présents et reste préservé de toute arrivée externe, tel un cocon pour la chenille du futur papillon. Pour cette raison, il est important que l'arrivée de l'enfant à la crèche se fasse avant ou après la séance. Les horaires de séances sont communiqués dans le sas d'entrée de la crèche.*

## **Album photos**

*Lors de nos échanges quotidiens, nous avons remarqué que l'un de vos souhaits récurrents serait de pouvoir « être une petite souris » pour voir ce que fait votre enfant lors de ses journées à la crèche. Nous avons donc adopté l'utilisation d'un compte Google « photos ». Un lien est créé et communiqué aux parents en début d'année civile. Seules les personnes disposant de ce lien ont accès aux photos, afin de respecter le droit à l'image et à la vie privée de chaque enfant, nous vous demandons d'assurer un usage privé des photos mises à disposition. Il n'est pas*

*autorisé de diffuser les images d'autres enfants que le vôtre sur les réseaux sociaux ou via d'autres canaux.*

## *La découverte de la vie en collectivité*

*Le jeu est un excellent moyen de guider l'enfant vers l'autonomie. Il favorise non seulement son développement moteur et intellectuel mais l'aide aussi à se socialiser. Il va pouvoir s'identifier à l'adulte en l'imitant, intégrer des règles de vie en collectivité mais surtout découvrir l'existence de l'autre enfant et se confronter aux réalités sociales que sont l'agression, le refus, l'échange, la compassion, la séduction....*

*Nous tentons d'intervenir le moins possible de façon directe dans ces interactions. Bien sûr, l'adulte veille à ce que cette coexistence reste constructive et protégée. En observant attentivement le déroulement de l'interaction, en aidant les enfants à exprimer leurs émotions, en mettant des mots justes sur les situations, les conflits,...*

*Néanmoins, malgré la vigilance constante de l'adulte, certaines situations peuvent déboucher sur des contacts un peu « vifs » entre enfants, voire sur des comportements plus agressifs (bousculades, griffes, morsures...).*

*Les causes en sont très diverses : gestes maladroits, comportements d'exploration, douleurs dentaires, conflits de possession, colère, opposition, frustration, insécurité, besoin d'attention, ...*

*Les neurosciences nous ont appris aujourd'hui que le cerveau émotionnel des humains n'arrive à maturité que vers trente ans.*

*Nous pouvons, dès lors, mieux comprendre que les nombreuses expériences émotionnelles vécues en collectivité provoquent chez le tout-petit des décharges de tension pouvant se traduire par des comportements agressifs.*

*Sachez que ces difficultés sont toujours prises en compte et gérées en équipe, si nécessaire en collaboration avec les parents.*

*Néanmoins, nous ne souhaitons pas dévoiler l'identité de l'enfant aux comportements temporairement agressifs. Par respect pour lui et pour le préserver de l'image que pourraient lui renvoyer les autres enfants et parents.*

Retenons ceci :

*« Un enfant qui mord, ça fait mal.*

*Ça fait mal à celui qui vient d'être mordu, ça fait mal aux parents quand ils retrouvent leur enfant blessé le soir, ça fait mal aux professionnels responsables de la sécurité des enfants, ça fait mal souvent aussi aux parents de l'enfant mordeur, et puis même si c'est paradoxal, ça fait souvent mal à celui qui vient de mordre ».*

*L'intégration de limites est également un élément clé de la socialisation.*

*Les règles et interdits de la crèche sont peut-être différents de ceux de la maison.*

*Ne nous efforçons pas à les harmoniser.*

*L'enfant est capable de faire la part des choses et de s'y adapter.*

*Néanmoins, cohérence et continuité au sein d'un même milieu de vie lui sont indispensables.*

*C'est pourquoi, au sein de la crèche, nous posons tous les mêmes limites.*

*Cela même en votre présence, moment parfois délicat où l'enfant a tendance à « tester » davantage les adultes présents.*

## **Le doudou**

*Le doudou est ce que l'on nomme un objet transitionnel (D.Winnicott).*

*C'est-à-dire un objet souvent unique, choisi par l'enfant et qui va l'aider à surmonter la distance avec ses parents ou des situations qu'il ressent comme difficiles.*

*Il est, en effet, un concentré d'odeurs, de sensations tactiles, d'émotions visuelles et de perceptions en bouche qui lui sont familières. Il contient un peu de maman et de papa. Il renferme un peu de leur pouvoir réconfortant.*

*A ce titre la crèche se doit de lui ouvrir ses portes...*

*Mais à quel dosage, nous direz-vous ?*

*Une fois encore, nous choisissons de faire confiance à l'enfant. Lui sait à quel moment et en quelles circonstances il a besoin de son doudou. Il lui est donc **accessible en permanence** dans des pochettes murales individuelles.*

*La puéricultrice a pour tâche d'aider l'enfant à s'en passer petit à petit. Comment ?*

*De manière directe, elle range, par exemple, dans sa pochette le doudou délaissé par l'enfant.*

*De manière indirecte, elle instaure, par exemple, des rituels ayant pour effet de rassurer l'enfant et de rendre prévisible le déroulement de sa journée.*

*Le langage jouera également un rôle majeur dans cette étape en permettant à l'enfant d'exprimer ses émotions et ses besoins, et à l'adulte d'y répondre plus adéquatement.*

### **Et la tétine ?**

*Pour certains enfants le besoin de succion reste très important. Téter leur procure plaisir, détente et apaisement. Nous respectons ce besoin.*

*Néanmoins, à l'âge d'accéder au langage, cette même tétine constitue un obstacle certain. En outre, elle peut favoriser un mauvais positionnement de la langue, une déformation des dents, du palais et de la mâchoire.*

*C'est pourquoi, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points de prévention d'application dans notre crèche :*

- Nous recommandons vivement les **tétines les plus petites** (on n'augmente pas la taille avec l'âge), **les plus souples**, et **les plus plates possibles**
- Nous dissocions systématiquement la tétine et le doudou.
- Nous recommandons vivement les **attaches-tétines les plus légères possibles**, comme celles en tissus.
- Nous **interdisons** les attaches-tétines qui ne répondent pas aux normes européennes (attaches-tétines artisanales)



## La vie saine en collectivité

### Alimentation

*Manger sainement est indispensable au processus de croissance des plus petits.*

*Depuis 2020, les crèches Crac'en Lune et Pré en Bulle ont signé la "charte" du Green Deal.*

*Pour encourager les cantines à mettre en place une politique d'alimentation durable, la Wallonie a lancé le Green Deal Cantines Durables, un accord volontaire entre plusieurs parties prenantes offrant aux signataires (autorités politiques, facilitateurs et cantines) un cadre de mobilisation collective au sein duquel tous s'engagent à mener des actions pour une offre alimentaire plus durable dans les collectivités.*

*Au sein de Pré en bulle, nous nous sommes fixés les objectifs suivants (liste non exhaustive) :*

- *Diminuer le gaspillage alimentaire ;*
- *Réduire nos déchets plastiques : tous les enfants mangent désormais dans de la vaisselle en porcelaine et boivent dans des gobelets en verre. De plus, les enfants dans les groupes des "grands" boivent de l'eau de distribution filtrée ;*
- *Proposer des goûters « bio » : compote pommes/poires et yaourts ;*
- *Réduire l'indice glycémique de certains produits comme la confiture ;*
- *Faire découvrir aux enfants de nouvelles céréales à la place des féculents comme l'orge perlé, le boulgour et proposer davantage de poisson et menus végétariens*
- *....*

*Manger sainement est indispensable au processus de croissance des plus petits.*

*La sécurité alimentaire, l'équilibre diététique des menus et la qualité des matières premières sont pour nous des priorités.*

*Pour satisfaire à ces exigences et réjouir le palais de nos petits gourmets, nous faisons appel aux services du traiteur « La Cuisine des Champs », spécialisé dans le catering de collectivité d'enfants de 0 à 3 ans.*

*Deux fois par semaine, les repas sont livrés à la crèche, en circuit froid, sous vide et sous atmosphère protectrice.*

*Les aliments sont réchauffés et portionnés dans notre cuisine et ensuite acheminés vers les espaces de vie.*

*Bien entendu, les régimes justifiés par une prescription médicale sont scrupuleusement suivis.*

*Concernant les demandes de régime particulier (végétarien, vegan, hallal, etc), nous essayons de les rencontrer dans les limites qu'impose la vie en collectivité et dans le respect de notre projet d'accueil.*

*A l'exception du lait maternel et des aliments de régime médicalement prescrits, les aliments ne provenant pas du circuit alimentaire de la crèche ne peuvent être donnés à l'enfant.*

*Cette mesure nous est imposée par les exigences de l'AFSCA\* en matière de conditionnement, conservation et traçabilité.<sup>1</sup>*

*Vous pouvez consulter le menu de la semaine à l'entrée de la crèche.*

*L'élaboration des menus par le traiteur et notre réflexion autour des moments de repas sont basées sur les recommandations des consultants en diététique de l'ONE. Nous ne pouvons les détailler dans ce livret, mais nous vous invitons à les consulter dans la brochure « Chouette, on passe à table », téléchargeable sur le site [www.one.be](http://www.one.be).*

*En voici pour chaque groupe d'âge les 10 points prioritaires :*

---

<sup>1</sup> \*Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

## **De la naissance à 18 mois**

- *Allaiter, c'est offrir la meilleure alimentation.*
- *Nourrir bébé à la demande pendant les 1<sup>ers</sup> mois.*
- *Donner un complément quotidien de vitamine D.*
- *Introduire d'autres aliments que le lait vers 5-6 mois.*
- *Eviter le gluten avant 6 mois.*
- *Après la diversification maintenir au moins 5 repas/j.*
- *Poursuivre le lait de suite ou lait de croissance jusque 18mois.*
- *Eviter l'excès d'aliments riches en protéines.*
- *Donner une alimentation suffisamment riche en lipides.*
- *Faire du repas un moment important de la relation affective.*



**Chez les plus petits**, nous privilégions l'alimentation **à la demande**. Le respect du rythme propre de l'enfant, s'il est né à terme et en bonne santé, permet une prise alimentaire en quantité et en fréquence conforme à ses besoins.

Petit à petit un rythme plus régulier va naturellement s'installer. Ce rythme reste individuel et est respecté pour chaque enfant.

**Dans ce sens, et sauf prescription médicale, nous ne rencontrons pas les demandes qui imposent des horaires et/ou des quantités dans la prise des repas.**

En tant que professionnels, **nous soutenons votre projet d'allaitement**. Faites-nous part de vos attentes, nous tâcherons d'y répondre dans le respect du projet d'accueil et la mesure de nos possibilités.

Le lait maternel peut-être apporté frais pour une consommation dans la journée ou surgelé.

Pour éviter le gaspillage, nous vous demandons de conditionner le lait maternel en petites quantités. Car, une fois décongelé ou réchauffé, le lait non consommé doit être jeté.

*Notre congélateur ne nous permettant pas de stocker de grandes quantités de lait ni de le conserver longtemps, nous vous demandons d'apporter la quantité de lait nécessaire pour deux ou trois jours maximum.*

*Vers 4-6 mois, de nouveaux aliments (fruits ou légumes) sont progressivement introduits. Comme dans tous les domaines et toujours dans le respect des rôles et du lien, nous vous laissons initier les changements à la maison pour les poursuivre à la crèche.*

*Enfin, toujours progressivement et en concertation avec vous, nous adaptons la texture des aliments à la dentition, la mastication et la déglutition de l'enfant (mixé - moulu - écrasé).*

*Au cours de la journée, nous proposons régulièrement au bébé de petites quantités d'eau nature au verre, le biberon étant réservé pour le lait.*

*Le moment du repas nous offre une belle occasion d'entrer en relation individuelle avec chaque enfant. Une atmosphère calme et chaleureuse ainsi qu'une installation confortable et sécurisante (préférentiellement dans les bras) sont essentielles au bon déroulement de ce repas.*

*Dans le même esprit, le premier biberon du matin constitue pour l'enfant un moment privilégié d'échange et de contact avec ses parents, avant d'être séparés pour la journée. **Pour cette raison, et pour des raisons organisationnelles, nous demandons que ce premier biberon soit donné par les parents, à la maison ou à la crèche.***

*Par la suite, le déroulement des repas évolue progressivement, au rythme du développement de votre enfant.*

*Quand l'enfant est capable de s'asseoir sur une petite chaise, il sera installé seul à une petite table avec la puéricultrice.*

*Dès qu'il en manifeste le désir, une petite cuillère lui sera proposée. Nous ne permettons pas à l'enfant de manger avec ses mains, mais le contact des aliments avec les doigts fait partie du plaisir de la découverte...*

## **Après 18 mois**

- *Offrir chaque jour 4 repas.*
- *Présenter des féculents à chaque repas.*
- *Donner des fruits et des légumes au moins 3x/j.*
- *Donner du lait de croissance, du lait entier ou un autre produit laitier 2-3x/j.*
- *Préparer du poisson 2x/sem.*
- *Varié les matières grasses.*
- *Donner le goût de l'eau nature.*
- *Faire du repas un moment de détente et de plaisir.*
- *Respecter l'autonomie et l'appétit de l'enfant.*
- *Eduquer le goût et faire apprécier une alimentation variée.*



*Quand l'enfant a acquis davantage d'autonomie, le repas s'organise collectivement par petits groupes de 4-6 enfants. Avec encore, bien entendu, la présence active et privilégiée de la puéricultrice auprès de chaque enfant.*

*Pour les plus grands aussi le repas est un moment privilégié. Nous sommes attentifs à créer une ambiance chaleureuse et conviviale (petites tablées, interactions individuelles et collectives,...), et surtout à adopter une attitude positive autour du repas et des aliments servis. Ceux-ci seront proposés à l'enfant mais jamais imposés. Le moment du repas est également l'occasion de nouveaux apprentissages visant l'autonomie.*

*Ainsi, nous proposons aux enfants de prendre une part active dans le déroulement du repas en les invitant par exemple à dresser la table, à distribuer les bavoirs, à débarrasser leur couvert, ...*

***Dans l'espace des plus grands, les repas s'organisent comme suit :***

## **Le petit déjeuner**

*Bien sûr, rien ne remplace un petit déjeuner complet pris en famille.*

*Toutefois, nous sommes bien conscients que, faute de temps ou d'appétit, ce premier repas se limite parfois à un biberon de lait. Voilà pourquoi, nous proposons un complément de petit déjeuner composé de tartines et de lait de croissance.*

*Pour permettre le début des activités à 9h, ce complément de repas est servi jusque **8h30 maximum**.*

## **Le dîner**

*Le dîner est servi vers 11h30. Il est composé de :*

- *Viande- volaille- poisson- œufs*
- *Légumes (occasionnellement fruits cuits)*
- *Féculent*

*Nous accordons une attention particulière à la présentation dans l'assiette (aliments séparés, couleurs,...), ce qui permet à l'enfant de différencier les goûts.*

*Si votre enfant nous rejoint en milieu de journée, nous vous demandons de prévoir son arrivée entre 11h et 11h30.*

## **Le goûter**

*Contrairement aux idées reçues, le goûter n'est pas une simple collation, mais un repas à part entière.*

*Il est servi vers 15h et est composé de :*

- *1 féculent (la tartine étant le meilleur choix)*
- *1 fruit ou 1 légume (soupe)*
- *1 produit laitier 2x/sem.*

*Tout au long de la journée, nous proposons aux enfants de **l'eau nature**, seule boisson indispensable et désaltérante.*

*Le lait et le jus sont servis à certains moments mais sont considérés comme des aliments liquides. Le Ligace et autres sirops ne sont, eux, jamais proposés à la crèche. En effet, ils favorisent l'attrait pour les aliments sucrés. Les effets néfastes du sucre dans la prévention de l'obésité et des caries dentaires n'étant plus à démontrer.*

## **Le sommeil**

**« Un enfant qui dort est un enfant qui grandit et se construit.»**

*Chaque section dispose de quatre salles de repos dont l'équipement est adapté à l'âge des enfants, à savoir un lit à barreaux pour les bébés jusqu'aux environs de 18-24 mois et un lit « hamac » pour les plus grands.*

*Nous veillons à ce que votre enfant dorme toujours dans le même petit lit afin de lui apporter un maximum de repères. Vous pouvez d'ailleurs, si vous le souhaitez, personnaliser ce lit (sac de couchage, nounours musical, ...).*

*Toutefois, s'il ne fréquente la crèche que deux ou trois jours par semaine, il se peut que votre petit partage son lit avec un autre enfant.*

*Durant les premières semaines d'accueil, nous proposons à votre enfant de dormir au sein même de la pièce de vie, dans un lit, un berceau, un relax,...*

*D'une part, cela correspond souvent mieux aux habitudes de sommeil de jour des tout-petits, et a également pour effet de les rassurer (présence, bruits familiers,...).*

*D'autre part, cela permet aux puéricultrices de veiller plus étroitement au sommeil des plus petits.*



Chez les plus petits, les principes d'individualité et de **respect du rythme** cités plus haut guident la gestion des temps de repos et l'accompagnement lors de la mise au lit (rituels, musique,...).

Dès lors, vous comprendrez que **nous ne réveillons pas un enfant, ni ne lui imposons un horaire de sieste à la demande des parents.**

L'enfant peut présenter un rythme de sommeil très différent à la crèche et à la maison. Alors, faisons-lui confiance...Un enfant qui a bien dormi à la crèche ne va pas pour autant mal dormir à la maison et inversement.

Etant donné les rythmes de sommeil différents d'un bébé à l'autre, nous ne pouvons pas garantir la présence constante d'un adulte dans le dortoir.

Néanmoins, nous surveillons de très près leur sommeil grâce aux fenêtres qui donnent directement sur la pièce de vie.

Chez les plus grands, la mise au lit sera progressivement collective, avec toujours la possibilité pour l'enfant de se reposer à d'autres moments de la journée.

Durant la sieste du début d'après-midi, une puéricultrice présente dans le dortoir apaise les enfants et leur permet de s'endormir sereinement.

Dès que l'enfant se réveille, il peut se lever et revenir jouer calmement dans l'espace de vie.

### L'acquisition de la propreté (maîtrise sphinctérienne)

« Aller sur le petit pot, ça ne s'apprend pas !

Tout comme la marche et le langage, l'enfant est l'acteur principal de cette nouvelle aventure ».<sup>1</sup>

Il n'y a pas d'âge précis pour être propre. **L'acquisition** de la propreté commence généralement aux alentours de 2 ans.

Cette nouvelle expérience corporelle nécessite, en effet, une maturation neurophysiologique et psychologique suffisante.

Elle constitue également un enjeu important sur le plan émotionnel que l'on se doit de prendre attentivement en compte.

---

<sup>1</sup> Du lange au petit pot, brochure ONE

*Dans ce sens, nous ne précédon pas l'enfant. Nous sommes attentifs aux signes d'intérêt qu'il manifeste :*

- *Votre enfant montre que son linge est mouillé*
- *Il ne veut plus de linge*
- *Son linge reste sec plus longtemps*
- *Il se montre curieux quand vous allez aux toilettes*
- *Il commence à exprimer ses besoins et ses envies*
- *Il essaie de se déshabiller et de s'habiller seul*
- *...<sup>1</sup>*

*Nous soutenons alors son initiative, sans insistance, en évoquant plus volontiers son bien-être ou le fait qu'il grandit plutôt que celui de faire plaisir à l'adulte.*

*Avec vous, nous nous concertons, échangeons nos observations et impressions, et réfléchissons sur les étapes harmonieuses de cette nouvelle acquisition.*

*Toute tentative d'apprentissage dirigé et systématique par l'adulte ainsi que la fixation d'échéance (ex : entrée à l'école) risqueraient de mettre à mal ou de bloquer le processus de façon immédiate ou à distance (retour en arrière, constipation,...)*

*C'est pourquoi, nous les proscrivons !*

*Pour quelques trucs et astuces concernant cette acquisition importante, nous vous recommandons la lecture de la brochure ONE « Du linge au petit pot ».*

## **Le maintien de la santé en collectivité**

### **Etat de santé de l'enfant et statut vaccinal à l'admission**

*« Lorsqu'un enfant est confié à un milieu d'accueil, les parents fournissent au médecin de la structure un certificat médical spécifiant l'état de santé de l'enfant et, le cas échéant, les implications éventuelles sur les aspects collectifs de la santé. Le certificat médical précise également les vaccinations déjà réalisées ».*

---

<sup>1</sup> Du linge au petit pot, brochure ONE

*Selon la législation, les enfants fréquentant un milieu d'accueil doivent obligatoirement être vaccinés contre :*

- *la poliomyélite*
- *la diphtérie*
- *la coqueluche*
- *la méningite à haemophilus influenza b*
- *la rougeole*
- *la rubéole*
- *les oreillons*

*Le non-respect de cette obligation, non justifié médicalement ou un retard important dans le calendrier vaccinal peut engendrer l'exclusion de l'enfant du milieu d'accueil.*

*Les vaccins contre les maladies suivantes sont, eux, fortement recommandés :*

- *la méningite à méningocoques C*
- *la méningite à pneumocoques*
- *l'hépatite B*
- *le rotavirus*

### ***Consultation médicale préventive***

*Conformément à la législation, tous les enfants accueillis dans notre crèche sont soumis à une surveillance de la santé.*

*Deux propositions s'offrent à vous :*

- *Votre enfant est déjà suivi par un pédiatre ou un médecin généraliste à l'extérieur. Dans ce cas, quatre examens médicaux obligatoires (à l'entrée, vers 9 et 18 mois et à la sortie) sont réalisés par le médecin du milieu d'accueil.*

*Deux examens facultatifs peuvent être réalisés 1 à 2 mois après l'entrée et entre 12 et 15 mois.*

- *Vous optez pour un suivi préventif complet par le médecin du milieu d'accueil. Dans ce cas, votre enfant est examiné comme dans toute consultation de l'ONE à*

*un rythme recommandé de 10 examens entre 3 mois et 30 mois et peut bénéficier d'un programme de vaccination complet.*

*Nous sollicitons votre présence à chaque examen.*

*En effet, un suivi préventif portant sur les questions d'alimentation, de sommeil, de vaccination, ... n'a, selon nous, de sens que sur la base d'un échange entre vous et nous.*

*A chaque échéance-clé du suivi pour lequel vous avez opté, vous recevez une convocation dans le casier de votre enfant, vous invitant à prendre rendez-vous avec l'infirmière selon vos disponibilités.*

*A tout moment, le médecin et le personnel de la crèche doivent disposer d'informations suffisantes et régulières sur la santé globale de votre enfant. A ce titre, le carnet de santé (ONE) constitue un outil de liaison indispensable et doit toujours accompagner votre enfant dans le milieu d'accueil.*

## ***L'enfant malade***

*Malgré toutes les précautions prises en termes d'hygiène et notre intransigeance quant à l'éviction des enfants contagieux, nous sommes régulièrement confrontés à des contaminations collectives.*

*Ni vous, ni nous ne souhaitons vivre ce type de situations à répétition (épidémies, risque de réinfection, de surinfection,...)*

*C'est pourquoi, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison lorsqu'il présente des signes de maladie contagieuse (T°, diarrhées, vomissements, éruption cutanée,...), mais aussi de nous avertir si vous avez le moindre doute sur son état de santé. Votre enfant aura alors besoin d'une attention renforcée.*

*De notre côté, nous nous engageons à vous informer, si nécessaire en cours de journée, de tout signe évident de maladie, de mal-être ou d'inconfort de votre enfant.*

*Dans tous les cas, la règle concernant l'accueil des enfants malades est la suivante :*

*Nous ne pouvons accueillir un enfant malade à la crèche que si ces trois conditions sont réunies :*

- *L'état général de votre enfant est préservé, c'est-à-dire qu'il est en mesure de partager positivement les moments de vie de la collectivité.*
- *La maladie dont il est affecté ne fait pas partie du tableau d'éviction de l'ONE (cf. Règlement d'ordre intérieur).*
- *Un médecin a attesté du fait que son état est compatible avec un accueil en collectivité (certificat médical requis).*

*Nous sommes bien évidemment conscients des difficultés de garde que vous pourriez rencontrer, mais sans cette indispensable collaboration, nous ne pouvons respecter nos engagements, à savoir le bien-être et la sécurité de votre enfant, ainsi que le maintien de la santé de notre collectivité.*

*Nous gardons à votre disposition les coordonnées de différents services de garde d'enfants malades.*

*Sachez que la plupart des mutuelles proposent également ce type de service.*

*Rappel important : **Aucun traitement, aussi banal soit-il, ne peut être administré à la crèche sans prescription médicale écrite.***

*Pour cette raison, nous vous invitons à utiliser le certificat médical type de la crèche, qui spécifie les médicaments à administrer à l'enfant lorsque celui-ci réintègre le milieu d'accueil après une maladie.*

## Les moments festifs

*A chaque saison, nous vous convions à une rencontre plus festive : Au printemps, la chasse aux œufs, en été, notre traditionnel barbecue, à la rentrée, le goûter de départ pour l'école, en hiver, la fête de Noël.*

*Nous nous réjouissons de vous y retrouver afin de partager un moment plus convivial, hors du quotidien.*

## En route pour l'école

*A l'approche de ses deux ans et demi, vous êtes nombreux à nous demander de croiser nos regards sur les aptitudes de votre enfant afin d'envisager son départ à l'école.*

*En effet, aborder cette collectivité plus vaste et parfois moins « protégée » que la crèche, requiert une certaine autonomie dans plusieurs domaines.*

*Aussi, de manière à vous permettre de négocier ce passage avec un maximum de sérénité, nous mettons à votre disposition, si vous le souhaitez, le livret « En route pour l'école ! ».*

*Cet outil parcourt les différentes compétences que nous estimons utiles pour appréhender l'école maternelle.*

*Nous y partagerons nos observations de votre enfant dans le contexte de la crèche, observations parfois différentes de celles faites à la maison.*

*Ce livret se veut avant tout un support à nos échanges, un lien entre enfants-puéricultrices- parents, et pourquoi pas entre la crèche et l'école. En effet, les informations qu'il contient peuvent également vous être utiles lors des premières rencontres avec le/la futur(e) enseignant(e).*

## La fin du séjour

*Nous aimons considérer la fin du séjour comme un aboutissement et non une rupture.*

*Néanmoins le départ de votre enfant n'est pas sans résonance affective. Des liens d'attachement importants ont été tissés entre votre enfant, les autres enfants, vous et nous.*

*Nous veillons donc à bien préparer l'enfant et le groupe à cet au revoir et à le marquer par un petit moment convivial dont nous vous laissons en priorité l'initiative (un gâteau, une photo de groupe,...).*

...

...

*Parce que chaque enfant qui nous est confié est une découverte et que chaque groupe accueilli est l'occasion d'une nouvelle réflexion, nous laissons ce projet ouvert.*

*Nous espérons qu'il corresponde à vos attentes, dans la complémentarité de votre rôle et du nôtre.*

*Nous vous invitons à y revenir régulièrement et à l'enrichir de votre partage.*

*C'est dans cette communication mutuellement respectueuse et constructive que s'établiront tout naturellement les liens de confiance.*

**L'équipe de la crèche Pré en Bulle**